



Et la gestion de crise de proximité prit chaire

LES FAITS...

Les enseignants-chercheurs de l'Université de technologie de Troyes étudient comment préparer élus et intervenants à gérer une crise. Des cas pratiques éclairent cette démarche scientifique.



Le 23 janvier 2018, la communauté de communes du Pays d'Othe, dans le département de l'Aube, s'est retrouvée confrontée à deux crises coup sur coup : une tempête qui s'abat sur une fête de village et une intoxication alimentaire frappant une école maternelle. Cette situation exceptionnelle a provoqué la mise en place d'une cellule de crise et l'intervention de nombreux acteurs : préfecture, sapeurs-pompiers, Croix-Rouge et bien sûr élus locaux. Mais il s'agissait en réalité d'un simple exercice inscrit au programme d'une journée de sensibilisation intitulée « Ma commune est-elle prête ? », placée sous l'égide de

l'Ecole nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers à Aix-en-Provence (Ensosp), et de l'Université de technologie de Troyes (UTT). L'école d'ingénieurs troyenne et l'établissement aixois ont en effet noué un partenariat dans le cadre de la chaire de recherche « Gestion des crises, un engagement de proximité », dont le double scénario de « stress test » du 23 janvier servait en quelque sorte de travaux pratiques.

Marier humain et professionnel. Dit en termes académiques, cette chaire créée en 2017 vise à « structurer un écosystème de recherche à finalité opérationnelle ». L'idée est de comprendre comment les crises sont appréhendées, anticipées et gérées

par les différents acteurs pour apporter des réponses immédiates et adaptées à chaque situation. Ce que l'on désignerait sous l'expression de « bonnes pratiques ». « L'enjeu est de coaliser deux niveaux différents : le niveau affectif, humain, qui est celui des élus, en particulier ruraux ; et le niveau professionnel, le savoir apporté par les praticiens et les institutionnels », résume le titulaire de la chaire, le professeur Patrick Laclemece, ancien commandant de la compagnie républicaine de sécurité (CRS) à Troyes. « L'équipe municipale a tout un tas de casquettes dont elle n'a pas forcément l'expertise, insiste l'universitaire. Or un chercheur a le droit de se tromper, pas un décideur. »

Frédéric Marais

CONTACTS

UTT : 03 25 71 76 00
Ensosp : 04 42 39 04 00

LES ACTEURS

L'Université de technologie de Troyes. Cette école d'ingénieurs a créé deux chaires de recherche liées à la sécurité : « Gestion des crises, un engagement dans la proximité », en lien avec l'École des officiers de sapeurs-pompiers à Aix-en-Provence, et la chaire de sécurité globale, avec l'École nationale supérieure de la police à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or. Ces deux chaires sont réunies au sein de l'Institut de la sécurité globale et de l'anticipation. L'UTT délivre deux diplômes dans le domaine de la sécurité : un master « ingénierie et management en sécurité globale appliquée » et un diplôme universitaire « coordinateur de cellule de crise ». Ces formations s'adressent notamment aux cadres de la fonction publique.

L'École nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers. Basée à Aix-en-Provence, cette école forme les officiers de sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires. Elle est placée sous la tutelle du ministère de l'Intérieur, et plus précisément de la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises. Elle délivre le master « ingénierie et management en sécurité globale appliquée » (IMSGA) en association avec l'UTT, par la voie de l'alternance.

L'Association des maires de France. L'AMF de l'Aube est partie prenante des travaux de la chaire « Gestion des crises ». Sollicitée par l'UTT, elle a délégué son vice-président, Yves Fournier, maire d'Aix-Villemaur-Pâlis, et Chantal De Zutter, maire de Jasseines. Une implication des élus primordiale selon les universitaires qui ont constaté l'absence de « culture du risque » chez certains et un manque de préparation en amont, du fait de « la faible probabilité d'occurrence d'un risque majeur », mais aussi de la complexité de la réglementation et du manque de moyens. Mais « mieux vaut prévenir que guérir ! », appuie Marie-Chantal De Zutter.

Les acteurs publics. Préfecture, gendarmerie, Croix-Rouge, Samu, sapeurs-pompiers et hôpital de Troyes, l'Institut de santé urbaine et l'établissement public territorial de bassin (EPTB) Seine Grands Lacs participent aux travaux de la chaire « Gestion des crises » via, notamment, un comité de pilotage.

Des outils dédiés aux élus

La journée de sensibilisation « Ma commune est-elle prête ? » doit être proposée ailleurs dans l'Aube. Deux rencontres départementales, sur « la protection des personnes et des biens face aux événements exceptionnels » et « l'engagement de proximité : une solidarité territoriale », se sont tenues en 2017 et 2019. Les élus peuvent aussi s'inscrire à un Mooc sur la sécurité globale. Enfin, la chaire « gestion des crises » a installé à l'UTT une Plateforme de recherche, d'expérimentation et de simulation des activités de gestion des événements de sécurité (Presages). Celle-ci reconstitue une cellule de crise dans laquelle les stagiaires, dont les réactions sont filmées, planchent sur des exercices pilotés à distance par l'équipe pédagogique.

LES LEÇONS**« Affronter des cas concrets »**

F. MARAIS/LE COURRIER

Yves Fournier, président de la CC Pays d'Othe, vice-président de l'Association départementale des maires de l'Aube

1 ÊTRE SENSIBILISÉ EN AMONT

« J'ai été moi-même confronté par le passé, en tant que maire d'Aix-en-Othe (devenue la commune nouvelle d'Aix-Villemaur-Pâlis, 3569 habitants, dans l'Aube, ndlr) à deux situations de crise : la grande tempête de 1999, puis un orage violent qui menaçait d'éclater durant un festival de musique. La préfecture a monté à cette occasion une cellule de crise, et j'ai été satisfait de constater que je n'étais pas livré à moi-même. J'étais donc déjà sensibilisé à cette problématique de la sécurité. Car dans ce domaine, le maire est un roi sans couronne. En particulier dans des communes rurales comme les nôtres, dépourvues de police municipale, où l'édile se retrouve en première ligne lorsqu'un accident ou une catastrophe survient. Or trop d'élus oublient qu'ils sont aussi concernés directement sur le plan juridique et pénal.

2 ÊTRE FORMÉ À LA BONNE ÉCHELLE

La formation des élus à la problématique de la sécurité me semble indispensable. La journée de sensibilisation organisée par la chaire « Gestion des crises » a placé les élus devant des cas concrets qui exigeaient d'eux la mise en œuvre de moyens d'action et une logistique adaptée à la situation. Dans ces occasions, il convient de transformer les informations reçues et transmises par les autorités en actions. Il faut prendre ses responsabilités et réagir tout de suite. Ce type d'exercice est donc plus intéressant qu'une simple conférence par exemple. Maintenant, décliner cette expérience à l'échelle de chaque commune me semble utopique. Le périmètre le plus pertinent me paraît être le bourg-centre ou le bassin de vie.

3 MIEUX CONNAÎTRE LES ACTEURS DE CRISE

La mise en place d'une cellule de crise donne l'occasion aux élus de côtoyer et de mieux connaître les différents intervenants que sont par exemple les sapeurs-pompiers, les gendarmes et le Samu. Ce sont eux qui reçoivent l'information, mais ce sont les élus qui décident. Travailler en amont avec les professionnels est très enrichissant et permet d'installer une relation de confiance.»